



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT QUINZE
L'an mil neuf cent soixante , le 16 AOUT à 14 H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

RENOUVELLEMENT

Date de convocation du Conseil municipal : 07.08.95

DU CONTRAT DE DERATISATION

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux
à l'exception de :

ABSENTS : MM. CHAUSSY Guy (excusé)

Mlle JAFFRE Marie-Noëlle

a été élu secrétaire.

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition
du contrat de dératisation pour l'année 1995, établie par
SHEFF 2000 de Quimper.

Cette proposition pour deux passages annuels est de 7595 F TTC.

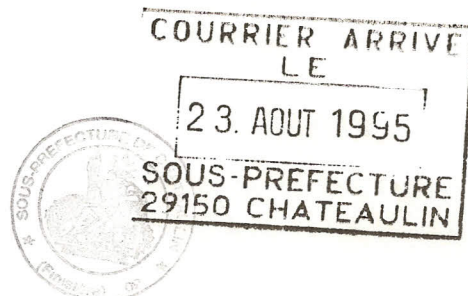
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire
à signer ce contrat.

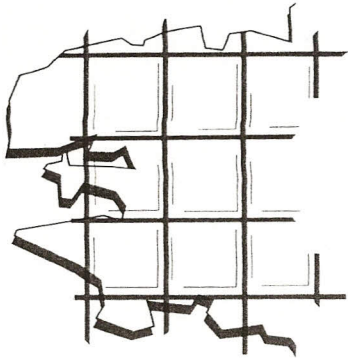
Les crédits sont inscrits à l'article 637 du budget de fonction-
nement.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.





SHEF 2000

SERVICE HYGIÈNE-ENVIRONNEMENT FINISTÈRE

Monsieur Le Maire
MAIRIE

29690 BRENNILIS

Quimper, le 9 juin 1995

N/réf : JB/MLB 0225.95

Objet : dératisation

Monsieur Le Maire,

Le contrat de dératisation signé le 02 août 1994 va bientôt arriver à échéance. Vous trouverez ci-dessous nos nouvelles propositions pour l'année 1995.

1 - Deux passages annuels dans toutes les exploitations, les lieux publics susceptibles d'abriter des rats, ainsi que chez les particuliers inscrits en mairie, le coût prévu est de :

+6 698,00 F HT, soit environ 7 595,00 F TTC

Nous pouvons également vous fournir du produit raticide et souricide, sous emballage conforme. Ces livraisons ne sont pas comprises dans les montants indiqués plus haut et font l'objet d'une facturation à part.

Restant à votre disposition, et dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, **Monsieur Le Maire**, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Jean BIRRIEN

COURRIER ARRIVE
LE

30. AOUT 1995

SOUS-PREFECTURE
29150 CHATEAULIN

3, ALLÉE SULLY - 29000 QUIMPER - Tél. 98 95 42 22 - Fax 98 95 47 11

EURL AU CAPITAL DE 1.000.000 F - SIRET 383 340 973 00015

GDS
//29//